

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 230**

### Intitulé

Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
DIRECTION DE L'HOSPITALISATION ET DE L'ORGANISATION DES SOINS (DHOS)	Directeur régional des affaires sanitaires et sociales, Directeur DHOS

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

331t Diagnostic, prescription, application des soins

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le préparateur en pharmacie hospitalière exerce en pharmacie à usage intérieur et participe, sous l'autorité technique du pharmacien chargé de la gérance à la gestion, l'approvisionnement, la délivrance des médicaments et autres produits de santé, à la réalisation des préparations, à la division des produits officinaux. Son activité peut s'étendre à la préparation des dispositifs médicaux stériles ainsi qu'à la préparation des médicaments radiopharmaceutiques et anti-cancéreux. Il est soumis au secret professionnel.

Les activités visées par le diplôme :

- Délivrance de médicaments et de dispositifs médicaux
- Réalisation des opérations d'approvisionnement et de gestion au sein de la pharmacie à usage intérieur et des services de soins
- Réalisation de conditionnements
- Réalisation de préparations pharmaceutiques en milieu hospitalier
- Conduite des opérations de préparation des dispositifs médicaux stériles
- Maintenance et contrôle des équipements de préparation, de conditionnement, de stérilisation, de stockage, de production d'eau
- Traitement de l'information et contrôle de la traçabilité
- Conseil, encadrement et formation

Les compétences attestées : - Analyser les demandes et les ordonnances au regard des exigences techniques et réglementaires propres aux pharmacies à usage intérieur

- Analyser les prescriptions ou les demandes de dispositifs médicaux
- Assurer la qualité des opérations pharmaceutiques réalisées en pharmacie à usage intérieur
- Organiser, conduire et mettre en œuvre les préparations magistrales, hospitalières, les opérations de reconstitution et le conditionnement
- Organiser, conduire et mettre en œuvre les préparations de médicaments radiopharmaceutiques
- Organiser, conduire et mettre en œuvre les opérations de stérilisation des dispositifs médicaux
- Gérer les flux et les stocks de médicaments et de dispositifs médicaux dans l'environnement économique et réglementaire
- Traiter et transmettre les informations, travailler en équipe, conseiller et encadrer des personnes

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur hospitalier public, service de santé des armées

Préparateur/préparatrice en pharmacie

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

J1307 : Préparation en pharmacie

**Réglementation d'activités :**

La profession de préparateur en pharmacie hospitalière est réglementée par le code de la santé publique (article L. 4241-5). Seules les personnes titulaires du diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière peuvent l'exercer.

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

- Le brevet professionnel de préparateur en pharmacie constitue le pré-requis obligatoire pour préparer le diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière. - Validation de chacune des 8 unités de formation par des contrôles écrits de connaissances, des compte rendus et analyses d'activités, des notes de situations, et des évaluations des périodes pratiques.
- Le détail de la certification et les modalités retenues pour la validation sont prévus par l'arrêté du 2 août 2006 relatif à la formation conduisant au diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière (JO du 11 août 2006).

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est présidé par le représentant de l'Etat dans la région ou son représentant, pharmacien inspecteur de santé publique. Il est composé de représentants des centres de formation, du corps de l'inspection de l'éducation nationale, des professionnels et des employeurs.
En contrat d'apprentissage	X		Idem
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Le diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière ne comporte pas d'équivalence avec d'autres diplômes et ne constitue pas un prérequis pour accéder à un autre diplôme.	

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

-arrêté du ministre délégué à la santé en date du 26 avril 2001 portant création du diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière et fixant ses conditions de formation et ses modalités de délivrance publié au J.O. du 10 mai 2001 et du B.O MES 2001/22

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Article (art. L.4241-5 du CSP) Arrêté du 31 juillet 2006 modifié relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière (JO du 11 août 2006)

Arrêté du 2 août 2006 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière (JO du 11 août 2006)

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

La formation est dispensée en interrégion dans 8 centres de formation situés à : Paris, Lille, Metz, Lyon, Marseille, Bordeaux, Tours, Basse-Terre

##### Historique de la certification :